

INFO FFSA

En cet épisode d'épidémie du coronavirus Covid-19, l'ensemble de la communauté du sport automobile se doit d'être mobilisé pour adopter toutes les précautions visant à limiter les risques de propagation du virus.

Au regard de la diversité des interrogations que suscite l'évolution de la situation et des mesures gouvernementales, la Fédération Française du Sport Automobile met en place une cellule et un référent dédiés.

L'ensemble des questions que vous souhaitez nous poser, en lien avec l'activité de la FFSA, doivent être transmises sur l'adresse mail covid19@ffsa.org.

Nicolas Deschaux et ses équipes réalisent un point quotidien afin d'apporter le soutien nécessaire à ses clubs, organisateurs et licenciés. Une communication des manifestations reportées ou annulées est également mise en place sur les supports digitaux de la FFSA.

La FFSA rappelle les consignes des autorités sanitaires et apporte des préconisations complémentaires aux clubs, aux organisateurs et à ses licenciés :

CONSIGNES SANITAIRES MISES EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT

- Se laver les mains régulièrement ou utiliser une solution hydro-alcoolique ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir (usage unique) ;
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades ;
- Surveiller votre température 2 fois par jour ;
- Surveiller l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer, etc.) ;
- Éviter tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées, etc.).

PRÉCONISATIONS RELATIVES À L'ORGANISATION DES ÉPREUVES

- Avoir connaissance des dernières informations auprès de sa préfecture départementale (organisateur) et/ou de l'ASA organisatrice (pilote) ;
- Mettre en place un dispositif de déclaration des lieux de provenance et de transit des pilotes participant aux épreuves de la FFSA ;
- Diffuser des messages d'information, via le speaker de l'événement par exemple ;
- Éviter l'utilisation partagée d'objets (stylos, micros, couverts, etc.) ;
- Mettre en place une cérémonie protocolaire allégée ;
- Limiter l'accès aux zones protocolaires, aux zones médias, aux zones de regroupement de véhicules (paddocks, parcs d'assistance, etc.) ;
- Ne pas proposer de restauration sous forme de buffet ;
- Prévoir des points permettant de se laver les mains ;
- Mettre à disposition des solutions hydro-alcooliques ;
- Recommander aux concurrents d'éviter les contacts avec les spectateurs (selfies, autographes, etc.).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet www.gouvernement.fr > Rubrique « Info Coronavirus »
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

